

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 86 (1959)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Dans les amicales jurassiennes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-231607>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

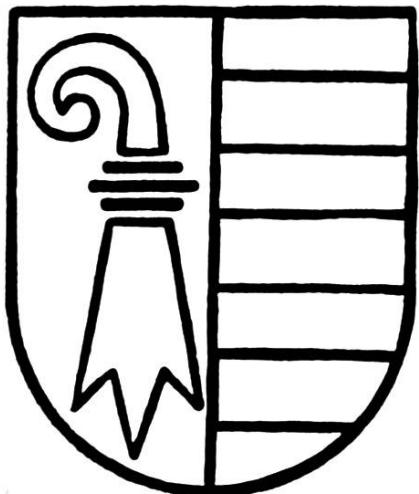
#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Pages jurassiennes



## Dans les amicales jurassiennes

C'est l'été, l'activité chôme, et pourtant nous avons reçu de bonnes nouvelles de nos amis du Jura. Ils travaillent à étendre leur mouvement, font des projets pour créer de nouvelles amicales, pour organiser des rassemblements, et pour consolider leur Fédération jurassienne.

L'importante section de Delémont qui compte près de 500 membres sera dotée de statuts. Ceux-ci, rédigés par le secrétaire Alvin Montavon, ont été approuvés par le comité et le seront certainement par une prochaine assemblée générale. Ils seront adaptés à ceux de la fédération jurassienne qui prévoit l'obligation pour chaque « Amicale », de faire partie de la dite fédération.

En ce qui concerne les « Amicales » même, le Comité de la fédération, que préside avec compétence et dévouement Joseph Badet à St-Ursanne, s'occupe de reconstituer celle de Courgenay, de consolider celle de Porrentruy et d'en créer une aux Franches-Montagnes, laquelle serait certainement très nombreuse.

La question d'un rassemblement prévu à la Caquerelle a été renvoyée à plus tard. D'autre part, l'Amicale

de Delémont avait projeté un pique-nique au « Mexique » avec messe au Vorburg.

Tout cela ne se fait pas sans persévérance et séances diverses. Nous en félicitons nos amis du Jura, leur souhaitant succès au cours de l'hiver prochain.

Les patoisants romands ont pris plaisir, en ces samedis de juillet, d'entendre quatre émissions en patois vadâis, présentant la pièce de théâtre *La Crèche*, de Joseph Badet de St-Ursanne, pièce donnée à St-Ursanne, même la première fois, le 1er février dernier, avec grand succès. Dans les émissions, l'auteur M. Badet, donnait en français le thème de la pièce et évoquait les personnages en présence. C'est très bien !

## Le tchevri

(*Patois franc-montagnard du Cerneux-Godat*)

È y aivaît dains le temps, an lai Gréyatte<sup>1</sup>, ïn fendou d'éssan-nes qu'avaît des mains ai crœutchats. Tchaind qu'è paichaît d'enne mâson<sup>2</sup> sains y pare vouetche, è y sannaïve<sup>3</sup> qu'è y laisieve<sup>4</sup> de son bïn. De pus, èl était fïn eman ïn renaïd. Èl était braîve an sai faïçon. Ce n'était pon ïn han.ne de môtie mains dâs qu'è n'allaïve pon tus les due-monnes ai lai messe<sup>5</sup> è ne mainquaît jambains de faire ses Paîtches à paichi-fœûs. E s'y saivaît se bïn pare d'aivô le véye tchurie di Pïn-faû<sup>6</sup>, qu'était ïn pô sadge, qu'è s'en tirieve aidé ai bon compte. C'ât qu'èl était lubritiè eman tot.

In maitïn de bontemps patchaint, è ne mouennaïve pon laïrdge<sup>7</sup> en allaint dévôdre son gremessé de pechés à môtie. E grulaïve ïn pô en se botaint ai dgeronyons<sup>8</sup> devaint lai lâdatte de lai cabouennatte. E ne saivaît pai qué chavon<sup>9</sup> cmencie. Mai foi, c'ât bon, èl entanné le pus petêt mouéché.